

CONSEILS au médecin pour passer à la L-thyroxine Christiaens « nouvelle formule »

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la L-thyroxine Christiaens est remplacée par la L-thyroxine Christiaens « nouvelle formule ». Selon les informations fournies par Takeda, la nouvelle formulation pourrait exposer le patient à des concentrations plasmatiques plus importantes qu'avec l'ancienne formulation. Lors de la délivrance de la nouvelle formulation, le pharmacien informera le patient de cette modification et lui conseillera de se mettre en contact avec son médecin traitant.

- Chez tous les patients, un examen clinique et un contrôle du taux sanguin de TSH sont souhaitables deux mois après le changement de formulation afin de juger si une modification de la dose est nécessaire.
 - ° ces contrôles peuvent être envisagés dans un délai de moins de deux mois chez les patients présentant des facteurs de risque * et/ou des symptômes ou des signes d'hyperthyroïdie
- Chez les patients présentant des facteurs de risque * et un taux de TSH < 1,5 mU/L lors de la dernière prise de sang réalisée sous la précédente formulation, une diminution de la dose de L-thyroxine « nouvelle formule » peut être envisagé de façon proactive.
- Chez les femmes enceintes et chez les patients ayant des antécédents de cancer de la thyroïde, une nouvelle évaluation par un endocrinologue est à prévoir.

*** Facteurs de risque:**

age ≥ de 65 ans
troubles cardiaques (arythmies ou ischémie)